

11 juin 2013

**Rapport de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition du 15 avril 2013: «Circulation et accès à la rue de l'Ecole-de-Médecine et au boulevard Carl-Vogt».**

**Rapport de M. Pierre Gauthier.**

La pétition P-306 a été renvoyée par le Conseil municipal à la commission des pétitions le 15 avril 2013. La commission s'est réunie pour la traiter le 13 mai 2013, sous la présidence de M<sup>me</sup> Sandrine Burger. Les notes de séances ont été prises par M. Daniel Zaugg que nous remercions pour l'excellence de son travail.

**Texte de la pétition**

(Voir annexe.)

**Séance du 13 mai 2013**

*Audition d'une délégation des pétitionnaires composée de M. Martin Fernandez, directeur de l'entreprise DEP SA (5 rue de l'Ecole-de-Médecine), M<sup>me</sup> Gisèle Diaque, habitante de la rue de l'Ecole-de-Médecine, M. Blaise Lambert, habitant du passage Baud-Bovy, M<sup>me</sup> Claudine Lamber, habitante du passage Baud-Bovy, M<sup>me</sup> Dominique Seuta Eugenia, habitante du boulevard Carl-Vogt, et M. Pierre Blanchot, habitant de la rue de l'Ecole-de-Médecine*

M<sup>me</sup> Seuta Eugenia explique que leur démarche vise à dénoncer le nouveau plan de circulation au niveau du quartier de Plainpalais. Les changements apportés ont eu pour conséquence que le passage des véhicules se trouve maintenant véritablement bloqué. L'encombrement du trafic est catastrophique, il a augmenté la pollution de l'air et les rues sont devenues plus bruyantes à cause de la nervosité des automobilistes. La surcharge du trafic à la rue de l'Ecole-de-Médecine et au boulevard Carl-Vogt se répercute sur les rues situées aux alentours, et on constate que la circulation est ralentie jusqu'au carrefour amenant au pont des Acacias.

Il est regrettable que les habitants du quartier n'aient pas été consultés pour la mise en place de cet aménagement car, maintenant, ils se trouvent devant le fait accompli. Suite à ces explications, il paraît donc nécessaire de revenir à la situation précédente.

M<sup>me</sup> Lambert estime regrettable que les autorités aient décidé de rétrécir les voies de circulation, alors que les problèmes de trafic sont déjà nombreux à

Genève. La configuration actuelle crée non seulement de la pollution supplémentaire, mais également de la nervosité de la part des citoyens.

M<sup>me</sup> Diaque remarque que le quartier de Plainpalais a connu, pendant plus de deux ans, des travaux désagréables pour ses habitants. Maintenant que les travaux arrivent à leur fin, une nouvelle source de problèmes apparaît avec la mise en place du nouveau plan de circulation dans le quartier. Ce dernier empêche la fluidité du trafic puisque les voies de passage du boulevard Carl-Vogt et de la rue de l'Ecole-de-Médecine ont injustement été réduites.

M. Lambert propose à la commission une série d'images qui illustrent bien le problème des bouchons. Habitant du passage Baud-Bovy depuis plus de vingt ans, M. Lambert n'a jamais connu une telle situation, dans la mesure où le passage des automobilistes est bloqué au niveau de l'avenue du Mail, du boulevard Carl-Vogt et de la route des Acacias, en passant par toutes les petites rues aux alentours.

M<sup>me</sup> Seuta Eugenia indique que la pollution engendrée par les bouchons est difficilement supportable, car les chambres de son appartement, donnant sur le boulevard Carl-Vogt, sentent les gaz d'échappement. Ajouté à cela le bruit des automobiles, il est clair que les conditions de vie se sont passablement dégradées suite au nouveau plan de quartier.

M. Blanchot aimerait ajouter que, pour une entreprise de réparation comme la sienne, la situation pose un véritable problème dans la mesure où ses collaborateurs ont besoin de leur véhicule pour se déplacer en ville. Avec le nouveau système, les trajets prennent beaucoup plus de temps et il est difficile de procéder à des interventions. Même si le nouveau bus peut être une solution pour certains, il aurait au moins fallu laisser le double sens à la rue de l'Ecole-de-Médecine.

#### *Questions des commissaires et réponses des pétitionnaires*

Concernant la mise en place de la nouvelle voie de bus reliant la rue du Bois-Melly à la rue de l'Ecole-de-Médecine, les pétitionnaires estiment que le prolongement de la ligne du bus 32 pose problème puisque, en plus de passer toutes les vingt minutes, il encombre encore un peu plus le trafic. En empêchant les véhicules de disposer de deux couloirs, la nouvelle voie de bus agit comme un entonnoir à l'arrivée des voitures. La situation antérieure était beaucoup plus saine, car elle ne créait pas autant de tensions qu'aujourd'hui. Il ne faut pas s'étonner si beaucoup d'automobilistes décident d'emprunter la voie réservée au bus pour pouvoir avancer dans le trafic. Par ailleurs, la sortie du parking est également touchée par ce changement, car les voitures se trouvent bloquées pendant un moment avant de pouvoir accéder au boulevard.

Concernant le fait que l'Association des habitants de la Jonction avait souhaité convertir la rue de l'Ecole-de-Médecine en zone 30 km/h, quels sont les liens entre les pétitionnaires et cette association?

Les pétitionnaires font partie du collectif des habitants de la rue de l'Ecole-de-Médecine, du boulevard Carl-Vogt et de ses environs. Ils sont donc surpris que les autorités aient donné suite à la demande d'une association qui ne représente pas le secteur. Les pétitionnaires ne désapprouvent pas le projet de zone 30 km/h, mais ils auraient souhaité être consultés. L'Association des habitants de la Jonction n'est pas représentative de la zone située entre le quartier de la Jonction et celui de Plainpalais.

Concernant les demandes prioritaires des pétitionnaires, ils souhaitent revenir aux mesures de circulation antérieures. Le retour à la normale doit se concrétiser dans les plus brefs délais, raison pour laquelle les pétitionnaires se sont aussi adressés au Grand Conseil, avec lequel une réunion a eu lieu le lundi précédent. Les attentes des riverains sont importantes, étant donné la dégradation de la situation. Certains habitants sont prêts à bloquer les loyers des parkings auprès de la régie pour faire réagir les autorités. Les pétitionnaires souhaitent que le problème soit réglé d'ici à la fin du mois de juin de cette année. Le bus 27 est presque vide la plupart du temps, alors que le bus 1, qui passait par la rue des Bains, facilitait le transport de beaucoup de personnes âgées habitant le quartier.

Concernant l'allégation disant qu'une patrouilleuse scolaire aurait été menacée par son magistrat suite au dépôt de la pétition, une pétitionnaire précise qu'il s'agissait plutôt d'un blâme.

Concernant les éventuelles difficultés rencontrées par les véhicules de pompiers pour se déplacer dans le quartier de Plainpalais lors d'interventions, les pétitionnaires ont constaté que la plupart des véhicules sont bloqués lorsqu'il s'agit de traverser le boulevard Carl-Vogt. La rue des Bains aurait posé des problèmes de déplacement au SIS à cause des sorties de bus. Enfin, si une ambulance sort de l'hôpital pour se rendre au boulevard Carl-Vogt, elle a de fortes chances d'être bloquée par la circulation.

Concernant le fait que le quartier est connu pour être bloqué par les bou-chons, et qu'il est donc difficile d'attribuer ces derniers au nouveau plan de quartier, dès 16 h 30, l'angle entre la rue de l'Ecole-de-Médecine et le boulevard Carl-Vogt est bloqué par un nombre impressionnant de voitures. Le passage régulier des camions du chantier en cours rend la situation encore plus dramatique. L'encombrement du boulevard Carl-Vogt est essentiellement dû à l'impossibilité d'emprunter la rue de l'Ecole-de-Médecine dans les deux sens. L'absence de voies périphériques a fait disparaître toute alternative d'échappatoire pour les automobilistes. Les pétitionnaires jugent anormal que les travaux d'aménagement de la rue des Bains aient finalement empiré la situation au lieu de l'amélio-

rer. Le mécontentement est général. La Direction générale de la mobilité aurait dû compter le nombre de véhicules empruntant ces voies avant d'enclencher les restrictions de circulation. La ligne du bus 1 facilitait le transport de beaucoup de riverains, alors même qu'il ne circulait pas en site propre. En revanche, le passage du bus 27 sur la rue de l'Ecole-de-Médecine empêche le double passage, alors que les véhicules sont quasiment vides la plupart du temps. Ces mesures sont contraignantes pour l'ensemble des riverains. Ce qui est d'autant plus étonnant puisqu'il existe des systèmes de simulation permettant d'analyser le comportement des véhicules afin d'apporter des améliorations au trafic.

Concernant le nombre de signatures obtenu par cette pétition, celle-ci a été soutenue par 1353 signataires. Beaucoup de ces personnes se réjouissent d'aller voter en octobre prochain, pour faire part de leur mécontentement.

Concernant le rapport éventuel entre la situation de la rue de l'Ecole-de-Médecine et celle vécue suite aux travaux entre le pont de la Jonction et la rue du Vélodrome, le contexte était différent, car les habitants connaissaient le caractère temporaire des constructions. Le chantier était nécessaire alors que le plan de réaménagement proposé par M<sup>me</sup> Künzler ne l'est pas. Les travaux ont débuté pendant la période de vacances, il y a eu un manque flagrant de communication entre les pouvoirs publics et la population. Ce genre de méthode se reflétera sûrement dans le vote des pétitionnaires lors des prochaines élections.

Concernant les contacts éventuels entre les pétitionnaires et la Fondation Wilsdorf, les pétitionnaires n'ont pas établi ce contact. Ils sont néanmoins désolés de constater le blocage de la situation alors que le pont offert par la fondation devrait pouvoir être admiré en toute tranquillité. Les chefs du projet n'ont pas dû sortir de leur bureau lorsque l'on sait que le secteur des Vernets fourmille de voitures les soirs de match de hockey.

Concernant la tendance actuelle de limiter la circulation des véhicules privés dans les grandes villes européennes, les pétitionnaires précisent que ces villes disposent de voies périphériques adaptées, contrairement à Genève où le blocage de la traversée de la rade fournit un bon exemple.

Concernant l'apport du pont Wilsdorf à une amélioration du déplacement des voitures, les pétitionnaires considèrent que le pont a permis de fluidifier le trafic au niveau du secteur des Vernets.

Concernant les avantages éventuels pour les riverains du nouveau dispositif de circulation des bus qui s'avance largement sur le boulevard Carl-Vogt, les habitants ont dû s'habituer à la nouvelle configuration de la rue des Bains. Il reste difficile d'évaluer l'impact de ce changement en regard des complications apportées par la réduction des voies de circulation au boulevard Carl-Vogt et à la rue de l'Ecole-de-Médecine. Les pétitionnaires regrettent que les autorités aient attri-

bué certains droits de passage pour les bus, car les véhicules privés sont maintenant obligés d'emprunter un nombre restreint de rues. Un retour à la normale est nécessaire si l'on veut fluidifier la circulation du quartier. Cela doit inclure la fin de l'attribution exclusive de la voirie du secteur aux voies réservées aux bus. Les habitants comprennent que ces restrictions de voies sont censées amener la population à utiliser les bus pour leurs déplacements mais, cette incitation contraignante s'accompagne d'une augmentation du prix du billet et d'un retard des bus sur leurs horaires à cause de l'encombrement du trafic. Ce type de mesures n'est donc pas acceptable, d'autant plus que les habitants n'ont pas été contactés par les autorités sur les changements mis en œuvre dans le quartier.

Concernant le fait que le schéma de circulation mis en place par le Canton à la rue des Deux-Ponts fait suite à la demande du Conseil administratif de la Ville qui a demandé que les effets du TCOB (tram Cornavin-Onex-Bernex) réduisent la circulation à 10 000 véhicules par jour. Et, concernant le fait que la situation de la rue de l'Ecole-de-Médecine est similaire car les autorités municipales ont donné suite à une pétition de l'Association des habitants de la Jonction, les pétitionnaires soulignent que la ligne du bus 27 ne rend pas service à la population. Elle ne passe que toutes les vingt minutes et elle se trouve généralement bloquée dans la circulation pour rejoindre le boulevard amenant à la gare. C'est pourquoi les pétitionnaires appuient le retour de la ligne de tram 13 à l'instar des habitants de la commune de Carouge qui ont également présenté une pétition demandant son rétablissement.

Concernant l'éventuel progrès représenté par le prolongement de l'accès au quai Ernest-Ansermet, ce changement constitue une avancée très modeste, car la sortie de la rue longeant le bâtiment de la RTS, est passablement étroite. Les véhicules doivent donc patienter un moment avant de pouvoir dépasser ce goulet. C'est pourquoi les automobilistes préfèrent en majorité emprunter la rue des Bains pour se déplacer dans cette direction. Les pétitionnaires ajoutent que peu d'automobilistes circulent sur le quai Ernest-Ansermet, car il ne débouche pas sur Plainpalais. Le passage n'a pas l'utilité qu'il aurait pu avoir si la rue de l'Ecole-de-Médecine offrait une ouverture dans les deux sens.

Concernant la possible recherche d'un compromis, les pétitionnaires demandent quelles sont les revendications principales des auditionnés.

Les pétitionnaires ne voient pas d'autre alternative que le retour au statut antérieur. Autant le double sens à la rue de l'Ecole-de-Médecine que la double voie au boulevard Carl-Vogt sont nécessaires pour permettre aux véhicules de circuler correctement. Avec le système actuel, tout est bloqué aux heures de pointe. Les pétitionnaires déclarent que la zone 30 km/h ne poserait pas trop de problèmes. Ils rappellent, par ailleurs, que l'intensité du trafic actuel engendre des problèmes de santé. On constate que le nombre de bronchites infantiles a beaucoup augmenté en deux ans. Maintenant que les travaux sont terminés, il est nécessaire

de modérer l'intensité du trafic. De plus, le bruit des moteurs devant les feux de signalisation et les klaxons se sont amplifiés. Ces nuisances sonores s'ajoutent au problème de la pollution de l'air.

Concernant la situation du parking et des livraisons commerciales, les pétitionnaires ont remarqué que le nombre de places de parc en surface a diminué, même s'il reste celles en sous-sol des parkings d'Ernest-Ansermet et d'Uni Mail. Les personnes qui utilisent régulièrement leur véhicule dans le quartier sont pénalisées par le manque de place. Les livraisons effectuées à la rue de l'Ecole-de-Médecine sont facilitées par le manque de circulation engendré par le sens unique, mais il est beaucoup plus difficile d'intervenir sur le boulevard Carl-Vogt où les petits commerçants sont fortement pénalisés par la nouvelle configuration.

#### *Discussion et vote*

Un commissaire (Ve) souhaite que la commission réponde à la demande de la population, car celle-ci s'avère pertinente. Il souhaite saisir le Conseil administratif de la Ville le plus rapidement possible et il indique donc son intention de voter le renvoi direct de la pétition au Conseil administratif.

Un commissaire (S) rejoint les propos de son collègue dans la mesure où le résultat actuel est manifestement insatisfaisant et qu'il faut pouvoir remédier au mécontentement des habitants du quartier. Il propose également de procéder au vote de la pétition dès ce soir.

Un commissaire (UDC) affirme ne pas avoir de restrictions en la matière et confirme la volonté de son groupe à combattre la politique qui est actuellement menée par certains magistrats. Il s'interroge néanmoins sur le refus implicite de certains commissaires de ne pas vouloir chercher les causes de ce dysfonctionnement.

Une commissaire (MCG) considère que l'objet mérite d'être amené au Conseil administratif de toute urgence. Bien que les causes du problème ne soient pas encore éclaircies, il est important que l'autorité exécutive soit mise au courant du mécontentement des habitants du secteur.

Un commissaire (LR) soutient le renvoi de la pétition au Conseil administratif, bien qu'il aurait été intéressé à entendre les explications de la magistrature cantonale à ce sujet. Multiplier les auditions n'est pas compatible avec l'urgence du problème. Il est donc préférable de donner suite aux demandes de la pétition, car ne pas consulter la population au sujet d'un nouveau plan de quartier n'est pas acceptable.

Un autre commissaire (LR) s'étonne de l'instauration de la nouvelle ligne de bus 27 et confirme son appréciation du manque de cohérence dans la politique qui est menée actuellement.

Une commissaire (S) aimerait quelques précisions sur les raisons qui ont amené les autorités publiques à proposer une telle configuration. Mais, bien que ces contradictions mériteraient d’être examinées, le caractère urgent du problème incite au vote rapide de la pétition. Néanmoins, elle préfère s’abstenir de voter le renvoi de la pétition.

Un commissaire (EàG) remarque que la commission doit écouter les demandes des pétitionnaires et non donner l’occasion à certains élus de faire de la propagande politique envers les personnes auditionnées. Au vu de la situation actuelle, la commission a tout intérêt de renvoyer la pétition au Conseil administratif.

Un commissaire (Ve) rappelant l’historique du double sens unique, de la zone 30 km/h et du caractère rue de transit de la rue de l’Ecole-de-Médecine constate que le message des habitants du quartier est clair. Un retour en arrière est nécessaire c’est pourquoi il confirme son vote pour le renvoi de la pétition au Conseil administratif.

Une commissaire (MCG) rappelle que les auditionnés ont eux-mêmes indiqué leurs intentions de vote pour les prochaines élections. Elle confirme qu’il lui semble inutile d’auditionner la magistrate cantonale, et qu’un renvoi au Conseil administratif lui semble donc tout indiqué.

Un commissaire (DC) remarque enfin que la Ville de Genève connaît toujours plus de mobilité et que la construction des complexes d’immeubles à Frontenex devra amener un réaménagement de la circulation. Prenant le cas de la place Bel-Air, il souligne que les problèmes engendrés devront amener à faire des choix politiques. Il confirme que, pour lui, le renvoi de la pétition P-306 au Conseil administratif est nécessaire.

Le renvoi au Conseil administratif de la pétition P-306 est accepté par 13 oui (2 EàG, 2 Ve, 2 S, 1 DC, 3 LR, 1 UDC, 2 MCG) et 1 abstention (S).

*Annexe: texte de la pétition*

P-306

## LA DÉMOCRATIE EST LE RÉGIME POLITIQUE DANS LEQUEL LE POUVOIR EST DÉTENU OU CONTRÔLÉ PAR LE PEUPLE

### Pétition au Grand Conseil et au Conseil municipal de la Ville de Genève

Suite à la mise en place des voies du bus 27 et du plan de circulation, dans notre rue de l'École-de-Médecine, nous devons vous faire part de notre extrême mécontentement.

Contrairement à ce que l'on peut lire dans la presse, cela a été fait sans aucune concertation avec les habitants et du quartier. On apprend d'autre part qu'une association des habitants de la Jonction a été auditionnée par la Commission des travaux du Conseil municipal. Que ce plan, présenté dès le départ, avant le vote des travaux, est celui que cette « association » non représentative des habitants souhaitait. Le Conseil d'Etat, cependant, n'avait pas accepté ce projet qui sans doute légèrement modifié est aujourd'hui mis en place par l'actuelle équipe.

Les habitants de ce quartier, ainsi que les commerçants, sont les victimes de l'abus de pouvoir des politiques. Ils se servent de leurs rues qui deviennent le théâtre d'une démonstration des pouvoirs politiques.

Les nuisances dans notre rue sont déjà suffisantes et le trafic, même dense, du boulevard Carl-Vogt, sans problème ni bouchons, n'en était pas la principale. Actuellement, on subit les conséquences du changement : concerts de klaxons, pollution grandissante, etc.

Vous avez pris en otage les habitants des immeubles Carl-Vogt 74 à 99 et École-de-Médecine, qui contiennent 4 étages de parkings en sous sol soit 650 places de parc devenues inaccessibles dans des conditions acceptables, ce qui oblige les usagers à des détours invraisemblables ne pouvant plus tourner à gauche pour emprunter le pont Hans Wilsdorf, ni à droite à l'École-de-Médecine, mais doivent contourner l'immeuble de la TV pour se retrouver dans un entonnoir avant de le traverser ou se diriger rue des Bains, via rue des Vieux Grenadiers pour enfin rejoindre l'avenue du Mail.

Tout ceci pour laisser champ libre à une ligne de bus vide des TPG. Il n'y a manifestement pas d'objectif de gérer le problème du trafic mais au contraire de provoquer le KO pour que les citoyens renoncent à leur voiture.

Comme cela est mentionné sur le plan de circulation de la DGM s'agit d'un " RÉGIME DE CIRCULATION A L'ESSAI". Par conséquent, si notre requête reçoit une écoute démocratique, cet essai ne pourra pas durer.

Pour ce qui nous concerne, nous étions ravis des bons et loyaux services du bus n°1. Qu'il revienne donc, ainsi que l'état dans lequel était notre rue. Remettez le tram13 qui desservait Carouge en direction de Cornavin et dont tout le monde était ravi !

Que penser du respect des deniers publics ? Combien cela aura-t-il coûté ? D'autre part, c'est faire preuve de mépris à l'égard de notre mécène, la Fondation Hans Wilsdorf qui entendait faciliter la circulation et la traversée de l'Arve.

Prénom	Nom	Adresse	Signature
--------	-----	---------	-----------